

INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES :

BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET BANQUE MONDIALE

Les institutions financières internationales (IFI) sont des organismes multilatéraux constitués en banques de développement, en vue de favoriser la croissance et le développement social des pays du Tiers monde. Elles fournissent aux pays en développement qui en sont membres (PDM) des prêts et de l'aide technique financés par des emprunts sur les marchés financiers internationaux et par des contributions des pays donateurs membres de ces banques. Les projets des IFI touchent à des secteurs très variés dont l'agriculture, l'énergie, l'infrastructure sociale, le transport et les communications, l'industrie et l'exploitation minière.

Le Canada est membre de cinq IFI reconnues, à savoir la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, la Banque inter-américaine de développement, la Banque africaine de développement et la Banque de développement des Caraïbes. En conséquence de l'adhésion du Canada à ces banques, les sociétés canadiennes peuvent présenter des soumissions pour tous les projets financés par les IFI. L'éventail des marchés financés par les IFI offrent aux exportateurs canadiens de biens et de services des possibilités commerciales considérables.

La Banque asiatique de développement (BAD), ayant son siège social à Manille, et la Banque mondiale, dont le siège social est établi à Washington (D.C.), sont les deux IFI qui sont les bailleurs de fonds des pays en développement dans la région de l'Asie et du Pacifique. En 1989, les capitaux de la BAD engagés sous forme de prêts dans la région s'élevaient à plus de 3,6 milliards de dollars américains, tandis que les nouveaux engagements financiers de la Banque mondiale, pour la même année financière, totalisaient 21,3 milliards de dollars américains dont 7,8 milliards pour l'Asie. En 1989, les fournisseurs, les entrepreneurs et les experts-conseils canadiens ont obtenu des contrats d'une valeur totale de 12 millions de dollars américains pour des projets financés par en vertu de prêts et de contrats d'aide technique de la BAD, et ont aussi conclu des marchés d'une valeur totale de 242 millions de dollars pour des projets financés par la Banque mondiale, dont 95 millions de dollars pour des projets dans la région de l'Asie et du Pacifique.

ACQUISITIONS

Lorsque la Banque mondiale ou la BAD consent à accorder un prêt pour la réalisation d'un projet dans un pays en développement, l'exécution du projet est presque toujours prise en charge par le gouvernement du pays emprunteur ou par un organisme public. Il incombe à cet organisme, et non pas à la Banque, de veiller à presque toutes les étapes de l'exécution, notamment d'engager les experts-conseils et d'acquérir les biens et services. Les contrats pour certains services d'aide technique (voir plus loin la rubrique «Programme d'aide technique de la Banque asiatique de développement») ou pour quelques autres services d'experts-conseils sont les seuls dont s'occupe directement la Banque.

Dans la plupart des cas, les acquisitions relatives aux projets sont effectuées suivant le processus des appels d'offres internationaux, à savoir que l'organisme chargé de l'exécution d'un projet présente en bonne et due forme les cahiers des charges relatifs à l'appel d'offres et que des avis d'appels paraissent dans Development Business, une publication des Nations Unies, et dans d'autres revues internationales.

Il est important pour les entreprises qui se lancent sur le marché des projets financés par les IFI de bien choisir. La concurrence y est acharnée et l'entreprise qui n'a pas très bien défini sa stratégie de commercialisation s'expose à perdre beaucoup de temps et d'argent. Ainsi, l'entreprise doit notamment définir les besoins en main-d'oeuvre, établir les budgets et affecter ces ressources, ainsi que choisir uniquement les produits, les services et les domaines de spécialisation pour lesquels elle croit être nettement avantagée par rapport à ses concurrents sur le marché visé.

Programme d'aide technique de la Banque asiatique de développement

La BAD offre de l'aide technique aux pays emprunteurs, sous forme de services d'experts-conseils pour des missions rattachées à la préparation ou l'exécution d'un projet, ou elle fournit des services consultatifs aux pays en développement qui en sont membres (PDM). La BAD elle-même se charge d'embaucher les